



ASSOCIATION VOGUE MASSALIA

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du samedi 15 janvier 2005 à 14h30

Le samedi 15 janvier 2005 à 14h30, les membres de l'association « VOGUE MASSALIA » se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation de son président, Jean-Patrick Guéritaud, dans les locaux du Centre Municipal de Voile, 2 promenade Georges Pompidou, à Marseille.

Ordre du jour:

- Rapport moral du Président .
- Rapport financier.
- Approbation des comptes.
- Présentation et approbation du programme d'activités 2005.
 - Déplacements et manifestations
 - Patrimoine Maritime
- Adoption du budget prévisionnel 2005
- Renouvellement des cotisations.
- Candidatures et Élection du conseil d'administration et renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

Adhérents présents : 13

Adhérents représentés : 7

Total : 20

Nombre de membres de l'association votants : 35

quorum 12

Le quorum est atteint.

*****_****

Après présentation de ses vœux à l'assistance, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

RAPPORT MORAL

Activités nautiques

Le 20 octobre 2000 était créée l'association VOGUE MASSALIA . L'Association vient donc, avec la nouvelle édition du Défi Jeunes Marins organisé à Toulon par JEMVAR, de passer le cap de ses 4 ans d'activité. Nous entrons donc dans un nouveau cycle qui devrait se conclure en 2007 ou 2008 par une nouvelle édition du Défi pour laquelle il conviendra de se préparer dès maintenant.

L'année 2004 a été très chargée et JP Guéritaud regrette que trop peu de membres se soient impliqués dans la préparation de l'équipage de jeunes du Défi de Toulon et dans la constitution des différents éléments du dossier concours. Il remercie les quelques fidèles qui l'ont aidé et souhaite qu'une nouvelle organisation interne, plus dynamique, se mette en place à l'occasion du renouvellement du CA. Il insiste sur l'urgence de trouver une solution à certains problèmes d'organisation qui font qu'il est actuellement le seul ayant une connaissance précise des dossiers, et que cette situation présente un risque très certain pour l'association.

Vogue Massalia a participé en 2004 à de nombreuses manifestations : Animation du stand de Marseille Provence Métropole au Salon Nautique de Paris, déplacement à l'Acampado de La Ciotat, à la 30^{ème} Vogalonga à Venise (en partenariat avec l'Arfade, dans le cadre du programme européen Patrim'eau), au Centenaire de Port Saint Louis du Rhône, aux 5^{ème} régates de Yoles du Sud de la France à Marseille, au Défi Jeunes Marins 2004 à Toulon, et à la parade d'ouverture des préregates de la Coupe de l'Amérique.

La préparation du Défi Jeunes marins a été l'occasion d'un rapprochement étroit et fructueux avec l'association Jemvar de Toulon : Carénage de la yole Massalia par les stagiaires de l'IPFM de la Seyne, participation du président à l'élaboration des divers règlements du Défi, formation de l'équipage toulonnais sur Massalia, participation bénévole de François Jourdain et Jean Cot au chantier de construction de la yole Jemvar. Ces liens amicaux contribuent à renforcer la cohésion du groupe des yoles méditerranéennes, qui comprend désormais Marseille, Toulon, Villefranche et Gênes, et les efforts de Jemvar pour remettre en navigation la yole Tricastine doivent être salués. Les méditerranéens constituent désormais un contrepoids important face aux bretons.

Le Règlement du Défi prévoyait initialement des équipages formés exclusivement de jeunes de moins de 25 ans (dont 1/3 de filles). Dans ce contexte nous avons constitué un « Défi Jeunes Marins Marseillais » en associant VOGUE MASSALIA avec l'UCPA Action Locale Paca, l'Arfade, les scouts marins AGSE, et l'association Cap Vrai, dans un but de mixité sociale en embarquant des jeunes de diverses origines. La collaboration de Matthieu et Coralie Leprêtre, tous deux jeunes moniteurs diplômés BEES permettait de satisfaire à la fois les contraintes d'âge et de mixité et les normes de sécurité imposées par la présence de mineurs à bord. Par la suite, les règlements en vigueur concernant l'encadrement des groupes de jeunes ont conduit les organisateurs à modifier le règlement du Défi pour accepter les adultes âgés de plus de 30 ans dans l'équipage, moyennant pénalités. Nous avons fait le choix de conserver l'équipage de jeunes prévu, et JP Guéritaud a demandé aux adultes de l'association de s'impliquer au côté de Jemvar dans l'organisation de l'événement. Ce choix, pourtant logique, a été perçu comme discriminatoire par certains membres qui auraient souhaité naviguer à Toulon. C'est un choix que JP Guéritaud assume au nom des objectifs premiers du Défi : former des jeunes et leur transmettre un héritage maritime riche et complexe.

Différents ateliers ont été montés pour répondre au règlement du Défi : chants de marins, matelotage, patrimoine maritime marseillais. JP Guéritaud remercie Jean Cot pour le superbe travail d'artisanat marin qu'il a réalisé dans le cadre du dossier concours et Jean-Jacques Leporati pour son dévouement au service des chants de marins.

Le président de la Fédération des yoles étant venu à Toulon avec deux yoles mais un seul équipage, Dominique Chaignon nous a demandé de fournir un équipage supplémentaire. Ce fut pour Vogue Massalia

l'opportunité de faire naviguer la totalité de la troupe de scouts-marins, Matthieu Leprêtre acceptant d'assumer la responsabilité de ce deuxième équipage.

Nous pouvions donc espérer que Marseille, avec deux yoles engagées, fasse bonne figure à ce Défi. En fait, la troupe de scouts marins, largement majoritaire au sein du groupe marseillais n'a pas fait preuve de l'ouverture d'esprit qu'on attendait d'elle et s'est montrée très fermée, en particulier concernant l'accueil des jeunes en insertion. De graves questions d'autorité ont surgi dès le premier jour qui ont conduit à la démission immédiate de Coralie Leprêtre, chef de bord sur Massalia, qui a dû être remplacée sans préavis par JP Guéritaud lequel n'a donc pas pu assumer les fonctions que les organisateurs lui avaient assigné. Cette situation très regrettable a donné une impression très négative de l'équipage marseillais et nous a valu une forte pénalité pour non respect de la règle de mixité. Elle a aussi été très néfaste sur la plan de l'efficacité de l'équipage.

Les résultats d'ensemble de la yole Massalia au Défi ont été très contrastés, avec quelques très bonnes performances et d'autres, en particulier lors des régates de voile pure, très en deçà de ce que nous attendions. Les contre performances à l'aviron étaient prévues, compte tenu de la jeunesse de l'équipage et de l'entraînement intensif depuis plusieurs années de certaines yoles, en particulier en vue de leur participation à l'Atlantic Challenge, compétition internationale de beaucoup plus haut niveau.

Toutes les conséquences devront être tirées des enseignements de ce Défi, tant sur le plan de la formation technique des équipiers qui doit être beaucoup plus poussée, que surtout sur celui de la composition des équipages. Si la mixité sociale reste un objectif important, il apparaît qu'elle doit être pratiquée avec beaucoup de prudence et de rigueur, au risque de provoquer des réactions totalement néfastes à la cohésion de l'équipage. C'est une approche qui ne peut se faire que dans la durée.

Il convient de travailler dès maintenant dans cet esprit dans la perspective des prochains grands rendez-vous annoncés : le prochain Atlantic Challenge en 2006 à Gènes pour lequel la sélection fédérale commencera lors des régates du Golfe du Morbihan et de Marseille 2005, le prochain Défi Jeunes Marins en 2007 et un Défi International des Jeunes Marins au Québec en 2008 dans le cadre des festivités des 400ans du Québec auxquelles nous sommes doré et déjà invités.

Presse : l'activité 2004 a donné lieu à un documentaire télévisé de 20mn diffusé dans l'émission « La Belle Bleue » sur FR3 et à deux articles parus avec photo dans la Provence et la Marseillaise, ainsi qu'à plusieurs photos de la Yole Massalia publiées pendant le Défi de Toulon dans Var-Matin et lors de la parade inaugurale de la Coupe de l'America, sur une demi-page dans La Provence.

Patrimoine

Nous attendions en 2004 la réédition du salon International du Patrimoine Maritime Méditerranéen qui aurait dû se tenir à Tunis ou à Malte. Mais pour des raisons obscures, cet événement n'a pas eu lieu. Les contacts sont toutefois maintenus avec les organisateurs dans la perspective d'un prochain salon.

Nos efforts se sont donc reportés sur la réalisation d'une monographie concernant la présentation des principaux résultats des fouilles archéologiques du Vieux Port de Marseille. Ce travail a fait l'objet d'un atelier et s'est concrétisé par la production d'un document qui nous a valu la quatrième place au concours « Patrimoine et Culture maritime » du défi jeunes marins à Toulon. Ce document devrait pouvoir être désormais valorisé au travers de l'Office de la Mer de Marseille, en direction de scolaires.

Parallèlement, l'association est présente, à travers son président, au sein de la commission patrimoine de l'Office de la Mer et participe à l'APAMM, association de préfiguration du pôle patrimoine maritime marseillais ;

Formation

Nous avons envisagé de rééditer en 2004 le stage de formation des Chefs de Bord de 2003, au bénéfice de l'ensemble des yoles françaises. Toutefois, une enquête auprès des yoles de la fédération n'a donné que quelques réponses positives, avec des besoins divergents, la plupart demandant un stage

« débutant » plus proche de chez eux. Compte tenu de la charge de travail déjà très importante des bénévoles de l'association dans le cadre de la préparation du Défi, il n'a pas été donné suite à ce projet.

Par contre, un travail de réflexion de fond a été entrepris qui a conduit à la rédaction par JP Guéritaud d'un cahier des charges de formation Voile-aviron qui a été soumis au vote et voté par l'assemblée générale de la Fédération des Bateaux Voile Aviron Traditionnels – FVAT - (ex Fédération des yoles 1796).

Fédération

JP Guéritaud, et à travers lui la yole Massalia, est entré au CA de la fédération des yoles en 2003, avec l'objectif de contribuer à re-dynamiser cette jeune fédération qui végétait depuis sa création deux ans auparavant.

Après avoir mis en place le site Internet de la fédération, temporairement hébergé en annexe du site de VOGUE MASSALIA , à l'adresse <<http://voileaviron.free.fr/fede:fede.html>>, JP Guéritaud s'est investi en 2004 dans la publication du « carnet de Bord », bulletin fédéral diffusé à toutes les yoles adhérentes et sympathisantes en France et à l'étranger, via Internet, tout en assurant la maintenance du site Internet.

Le CA fédéral avait reçu mandat, lors de son élection, de travailler à la rédaction de nouveaux statuts permettant l'ouverture de la fédération à l'ensemble des bateaux voile-aviron traditionnels, avec l'objectif de matérialiser ainsi une façon de naviguer distincte de celle de la voile de compétition et de l'aviron sportif, et faite d'une approche plus conviviale, plus culturelle et plus sociale de la mer à travers la pratique des bateaux voile-aviron traditionnels, héritiers d'une très ancestrale culture maritime.

JP Guéritaud s'est investi, au nom de l'association, dans la rédaction des statuts et du règlement intérieur correspondant. Il a été, avec Paul le Joncour de Douarnenez, la cheville ouvrière de ce chantier essentiel qui a permis, lors de l'assemblée générale extraordinaire de décembre 2004, le vote de statuts totalement rénovés et la transformation de la « fédération des yoles 1796 et autres Bateaux voile-aviron traditionnels » en une « Fédération des Bateaux voile-aviron traditionnels » qui ambitionne de regrouper l'ensemble de la famille des bateaux voile-aviron français.

RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'exercice 2003 – 2004, arrêtés au 31/10/2004 sont présentés.

Les dépenses se chiffrent à 9426,31 Euros. Les gros postes sont l'entretien du bateau pour 3708,08 € et les déplacements – y compris les frais d'inscription au Défi de Toulon – pour 4428,96 €.

Au titre des recettes, il y a les cotisations pour 940€, les sponsors et la prise en charge par l'Arfade de certaines inscriptions, soit 1700€ et les subventions des organismes institutionnels. Nous avons demandé au conseil Régional, au Conseil Général et à la ville une subvention de 3500€ chacun. Nous avons obtenu et encaissé 3500€ de la région (Service Mer) et 400€ du Département des BdR au titre de la Vie associative. Nous avons reçu notification d'une subvention de 1000€ de la ville, mais elle ne sera pas encaissée avant le début 2005. Par ailleurs, la ville de Port Saint Louis du Rhône nous a versé une somme de 300€ en remboursement forfaitaire des frais de déplacement occasionnés par les festivités du centenaire. Je ne vois pas mention des 1300 euros provenant de Provence Filière Mer (AGSE).

Compte tenu de ces données, le compte de résultat prévisionnel de 2004 fait apparaître un déficit de 1586€. Il reste sur le compte bancaire un solde positif de 4773,23€, auxquels il convient d'ajouter les 1000€ de la subvention Ville de Marseille.

Le rapport est mis au vote.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

PROGRAMME D'ACTIVITE 2005

L'année 2005 commencera par un carénage soigné de la yole, avec en particulier la réparation des courbes de banc cassées, une inspection détaillée des fonds et la réfection de la peinture intérieure et des vernis. A cette fin une autorisation de stationner la yole pour un mois sur le terrain de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande à Pointe Rouge à été sollicitée auprès du Directeur et accordée.

1) Navigation à Marseille

Les conventions signées avec L'Arfade et l'UCPA seront automatiquement reconduites. Le président doit rencontre le directeur de l'UCPA Action Locale PACA et Matthieu Leprêtre pour faire le point de la convention et organiser l'activité commune à venir.

La convention signée avec l'AGSE pour la participation à Toulon est caduque et ne sera pas renouvelée.

Une convention sera passée avec le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille qui souhaite s'entraîner une fois par semaine sur la yole, dans le cadre du sport militaire, en principe le mardi après midi.

L'Arfade réalisera deux fois par mois des sorties avec des jeunes en insertion. Ces sorties auront lieu le mercredi après midi et seront encadrées en partenariat avec l'UCPA.

Une ou deux sorties seront organisées dans l'année, à des dates à définir, avec la troupe de scouts marins AGSE. Elles seront encadrées par Eric de Wolbock.

Des sorties d'initiation / découverte seront organisée deux dimanches par mois en direction, en particulier, des rameurs de l'ASPTT qui souhaitent découvrir une autre façon de pratiquer l'aviron et s'initier à la voile. Ces sorties seront organisées sous la responsabilité de Benoît Hannart.

Des sorties d'initiation / découverte seront également organisées au profit d'associations de jeunes des quartiers Nord de Marseille.

Les sorties associatives d'entraînement sont prévues le samedi après midi. Afin d'alléger la charge de travail de JP Gueritaud, ces sorties pourront être encadrées par JJ Loporati, Eric de Wolbock, Benoît Hannart et Patrick Chalmeau ou JP Gueritaud, selon leurs disponibilités

JP Gueritaud souhaite qu'un maximum de jeunes ayant profité de la formation pour le Défi jeunes marins viennent participer à ces sorties d'entraînement. Il souhaite en particulier que les jeunes scouts marins adhèrent à l'association à titre individuel et viennent faire profiter les nouveaux équipiers de leurs compétences.

2) Navigation en déplacement et manifestations

Une série de déplacements sont prévus :

- Le 11 Février, la yole participera, dans le Vieux Port, à l'émission « THALASSA » sur FR3, à la demande de l'Office de la Mer.
- Du 2 au 8 Mai, nous participerons au Rallye « La semaine du Golfe » dans le golfe du Morbihan, en Bretagne.
- Du 13 au 16 Mai, en partenariat avec l'association ARFADE, Massalia participera à la 31^{ème} Vogalonga à Venise

- Les 11 et 12 Juin, nous sommes invités à participer à « Villefranche 2005 », manifestation de yoles méditerranéennes en rade de Villefranche sur mer.
- Dans la première quinzaine de Juillet, la yole Massalia, à l'initiative de l'Arfade dans le cadre de Patrim'eau, participera à « Oleron 2005 » et se rendra à l'Île d'Aix.
- Fin septembre 2005, nous participerons aux désormais traditionnelles régates de Yoles du Sud de la France, organisées par Cap Marseille.

JP Gueritaud souligne que ce programme, qui n'est pas limitatif, implique près de 5000 km en déplacements, et qu'une révision détaillée de la remorque routière s'impose. Des contacts seront pris avec l'AFPA à cette fin.

3) Formation

Une nouvelle édition du stage de formation des Chefs de bords sera organisée dans le cadre du programme de formation fédéral. Les dates retenues sont du 16 au 20 avril 2005. Ce stage sera encadré par Patrick Chalmeau et Eric de Wolbock, avec la participation de JP Gueritaud.

Une réunion de cadrage de ce stage sera tenue dans les prochains jours avant de diffuser un appel à toutes les yoles.

4) Patrimoine maritime

VOGUE MASSALIA participera au programme MARIMED géré par l'Office de la Mer et contribuera en particulier à la réalisation du recensement de toutes les embarcations de pêche traditionnelles construites en bois dans les ports de Marseille.

Le travail sur la série de panneaux historiques sur le patrimoine de Marseille sera poursuivi avec la réalisation de panneaux portant sur le XIX^{ème} siècle.

Enfin, un site Internet présentant l'ensemble de ce travail sera réalisé.

BUDGET PREVISIONNEL

Au plan des dépenses, sont à prévoir

- 3800€ pour les frais d'entretien carénage du bateau et de la remorque routière ;
 - 3500€ en frais de déplacement
 - 1500€ pour les frais liés au travail sur le patrimoine maritime
 - 1500€ pour l'organisation du stage de Formation des patrons de yole
 - 2700€ pour les frais généraux, assurance, cotisation et missions au CA fédéral, publicité et communication..
- soit un total prévisible de 13000€

En recette, nous prévoyons 1500€ de cotisations et 1000€ à trouver auprès de sponsors. Nous comptons renouveler nos demandes de subventions de 3500€ à la ville, la région et le département, équilibrant ainsi les recettes à 13000€.

Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité.

APPEL A COTISATION

Les cotisations restent inchangées pour 2005, soit :

- Cotisation normale : 40 Euros,
- Cotisation Bienfaiteur : 75 Euros,
- Cotisation Jeunes : 15 Euros.

Les cotisations sont mises en recouvrement.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Sont sortants cette année : Annick Rianni, Hélène Hannart, Jacqueline Agnel, John Pendray.

Un siège non pourvu en 2004 est à pourvoir.

Sont élus au Conseil d'administration : Jacqueline Agnel, John Pendray, Patrick Chalmeau, Eric de Wolbock, Laure Parvulesco.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Sont élus membres du Bureau :

Jean-Patrick GUERITAUD, Président

Benoît HANNART, Vice Président

Francois JOURDAIN, secrétaire

Jean-Jacques LEPORATI, Trésorier.

REPARTITION DES TACHES

Sur suggestion de Patrick Chalmeau et conformément au souhait exprimé par le président, il est procédé à une répartition des principales tâches au sein des membres du Conseil.

Benoit HANNART, vice-président, sera en charge des relations publiques et contacts avec les autres associations ;

François JOURDAIN, secrétaire, sera en charge des démarches administratives et responsable des contacts avec les membres de l'association ;

Jean-Jacques LEPORATI, trésorier, et Marie Julie GVOZDENOVIC s'occuperont de trouver de nouveaux financements auprès de sponsors et du travail de réflexion préparatoire au montage des dossiers de demande de subvention ;

Patrick CHALMEAU et Eric de WOLBOCK-CHÂTILLON seront responsables de la formation des équipiers et de l'encadrement du stage fédéral.

Jean COT, François JOURDAIN et Jacqueline AGNEL, seront en charge de l'entretien technique de la yole et de sa remorque ;

Jacqueline AGNEL sera plus particulièrement en charge de la documentation et des archives photographiques et techniques de l'association.

Les sorties de la yole pourront être encadrées par JP GUERITAUD, Eric de WOLBOCK, Patrick CHALMEAU, JJ LEPORATI, Benoît HANNART, John PENDRAY, Matthieu LEPRETRE.

QUESTIONS DIVERSES

Dans le cadre de la convention à passer avec le BMP, JP GUERITAUD négociera la possibilité de disposer d'un véhicule tracteur du bataillon pour aider aux remorquages locaux de la yole, lorsque la camionnette UCPA n'est pas disponible.

Dans le cadre des travaux prévus au CMV, des contacts seront pris avec la direction du centre pour que nous puissions disposer d'un local à proximité de la yole. Une convention avec la ville sera probablement nécessaire.

Eric de WOLBOCK propose que la Yole MASSALIA participe à la fête du Nautisme sur les plages du Prado pour faire connaître nos activités et recruter des jeunes.

Un effort doit être fait en terme de plan média et communication plus fréquente avec la presse.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18h30 et invite les présents à partager la galette des rois.

Le Président

Le secrétaire

Composition du Conseil d'Administration
Elu lors de l'Assemblée Générale du 15 janvier 2004

I) BUREAU

Président : M. Jean-Patrick GUERITAUD, né le 12/08/47 à Mayence (Allemagne),
de nationalité française
Directeur de Recherches CNRS.
7, rue Aldebert, 13006 Marseille.

Vice Président : M. Benoît HANNART, né le 15/10/56 à Wasquehal (59)
de nationalité française
Fonctionnaire Territorial.
Les Roquettes, 13720 La Bouilladisse.

Secrétaire : M. François Jourdain, né le 30/11/34 à Marseille
de nationalité française
Retraité
8, avenue Talabot, 13007 Marseille

Trésorier : M. Jean-Jacques LEPORATI, né le 14/04/51 à Marseille
de nationalité française
Fonctionnaire territorial.
15, chemin des Bessons, 13014 Marseille.

II) CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Jacqueline AGNEL, Psychologue.
2, rue Socrate, 13001 Marseille

Mme Laure PARVULESCO, Contrôleur de la Navigation Maritime
La Javie, Route de Valensolle, 04800 Gréoux.

M. Patrick CHALMEAU, Capitaine de Première classe de la Navigation Maritime,
A bord de Skoiern, SNM, quai de rive Neuve, 13007 Marseille

M. Eric de WOLBOCK-CHATILLON, Officier de Marine
37, Bd. Notre Dame, 13006 Marseille.

M. John PENDRAY, Artiste peintre, Peintre Officiel de la Marine.

37, rue Dragon, 13006 Marseille.

M. Christophe GIROUSSE, Chirurgien dentiste.

Le Plaza Talabot, entrée B, 9 traverse Petrocchino, 13008 Marseille

Mme Marie-Julie GVOZDENOVIC, Enseignante retraitée.

38, avenue Andoli, 13010 Marseille.

M. Clément SALORD, Lycéen.

Résidence Plein Ciel, Bat A, 173, Bd. de Saint Loup, 13011 Marseille.

Certifié Exact

Le Président

Le secrétaire